



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20241018-DELIB20241021-DE
Reçu le 06/11/2024

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 18 octobre 2024

Date de convocation : le 04/10/2024

Date d'affichage : 18/10/2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le dix huit du mois d'Octobre, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni au siège du SIEDA, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Étaient présents : Monique ALIES – Marc AUGUI – Jacques BARBEZANGE – Magali BESSAOU – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien DAVID – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Christophe LABORIE – Jean Marie LACOMBE – Alain MARTY – Paul MARTY – Brigitte MAZARS – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Dominique ROUQUETTE – Richard RUS – Pierre TIEULIE – Bernard VERDIE – Simon WOROU

Étaient absents ou excusés : 23 Dont 2 ont donné procuration

Votes Pour : 29
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2024/10/21

OBJECTIFS 2025



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

OBJECTIFS 2025

Pour 2025, il est proposé de fixer les objectifs définis par le Comité Syndical. L'objectif principal est la bonne mise en place des politiques publiques du SIEDA.

Les objectifs et les types d'indicateurs sont définis pour 2025, comme suit :

Définition des objectifs fixés	Indicateurs d'évaluation
Réaliser l'ensemble des objectifs définis pour chaque service	Avoir réalisé tous les objectifs fixés au 01 octobre 2025

Services liés à la compétence électricité : Optimiser l'utilisation des enveloppes FACE destinées à la réalisation de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité

Définition des objectifs fixés	Indicateurs d'évaluation
Solder tous les sous - programmes travaux en deux ans et demi	Solder tous les sous programmes travaux 2023, le 01 octobre 2025 et réaliser 50% du programme travaux 2024

Services liés à la compétence Transition Energétique

Définition des objectifs fixés	Indicateurs d'évaluation
Renforcer les actions du SIEDA à travers des campagnes d'accompagnement des collectivités pour la maîtrise de l'énergie sur le patrimoine public.	Engager avec les collectivités la mise en oeuvre de au moins 20% des diagnostics bâtiment et éclairage public

Services liés à l'éclairage public

Définition des objectifs fixés	Indicateurs d'évaluation
Exécuter le programme établi	Solder le programme engagé

Services comptables

Définition des objectifs fixés	Indicateurs d'évaluation
Suivi de trésorerie	Respect des délais de paiement et vigilance sur la trésorerie

Après avoir oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical met en place les objectifs ci-dessus pour l'année 2025

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du *Assemblée*

Le Président du SIEDA
S.I.E.D.A.
31/10/24
Sébastien DAVID
Département de l'Aveyron

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'application Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr